

Capacité de la marine à assurer la défense aérienne d'une aire d'opération amphibie contre la menace missile

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Capacité de la marine à assurer la défense aérienne d'une aire d'opération amphibie contre la menace missile : Mémoire de fin d'étude - Auditeurs

Auteur(s) : Le Quéré (EMF 1997)

Autre(s) responsabilité(s) : Paul (EMF 1997)

Editeur, producteur : Lanvéoc-Poulmic : Ecole navale, 1999

Description matérielle : 56 p.

Note(s) : Annexes

Bibliogr.

Glossaire

Résumé ou extrait : Ce projet consiste à trouver d'éventuelles faiblesses dans la capacité actuelle de la marine à lutter contre des missiles de croisière en milieu côtier, pour réaliser ensuite le prédimensionnement d'un matériel pouvant combler le point le plus critique du dispositif maritime considéré. Le cahier des charges prévoyait d'abord une étude de la menace, une présentation du type de la mission et de l'environnement considérés, amenant l'établissement d'une liste de fonctions opérationnelles devant être remplie afin de mener une lutte efficace dans le domaine choisi. Une étude des capacités des bâtiments devant être en service dans la prochaine décennie devait ensuite conduire à la mise en évidence d'un certain nombre de faiblesses, dont la principale ferait alors l'objet d'un cahier des charges, puis d'une étude plus technique. Nous avons mené à bien les études préalables, avant d'entamer une réflexion sur les fonctions opérationnelles devant être dégagées. L'étude des capacités des bâtiments de la marine dans le domaine de la lutte antimissile nous a amené à interroger un grand nombre d'officiers, avant de pouvoir tirer des conclusions et aboutir au cahier des charges d'un radar aéroporté devant équiper le NH 90. Une part importante de notre temps de travail a ensuite été nécessaire pour découvrir la théorie du radar, et pouvoir rédiger une étude de prédimensionnement qui soit cohérente et la plus poussée possible dans le temps qui nous était imparti.